

## Rapport du comité exécutif et des finances 2007-2008

Depuis la dernière Assemblée générale annuelle, l'exécutif s'est réuni quatre fois par le biais de la téléconférence. Le comité a également rencontré le Conseil sept fois par téléconférence. Il y a eu une assemblée des membres.

Les déplacements du président ont été radicalement restreints cette année, assistant à deux assemblées générales annuelles d'association, soit celles de l'ALSA et de l'ANLS. Cela fut un bien pour mal en raison de ma propre charge de travail au bureau.

Lors des deux événements auxquels j'ai assisté, le groupe d'étude sur l'avenir m'a apparu comme un sujet très populaire en dehors des discussions régulières. Les conseils exécutifs des associations étaient réceptifs aux champs d'activités du groupe d'étude et étaient en faveur du concept. Les membres n'étant pas sur le conseil exécutif semblaient sceptiques à propos du concept. Lors de la dernière réunion du groupe d'étude sur l'avenir, il y avait le sentiment que des actions concrètes devaient être entreprises ou sinon le concept, tel que présenté par le groupe d'étude sur l'avenir, s'estomperait.

Les autres initiatives majeures en cours sont : l'harmonisation, la sensibilisation à la carrière, le téléapprentissage, le manuel de droit de l'arpentage et les communications. Pour le comité exécutif, les communications sont d'une importance vitale. Il y a 11 associations membres au sein du CCAG. Chaque association gère l'information en provenance du CCAG à sa manière, probablement en raison de leurs priorités respectives. Nous avons réalisé que la rétroaction est vitale à la communication au sein des associations. La rétroaction est importante quand vient le temps de développer des stratégies pour nos initiatives. Quand je dis « nos », je ne veux pas insinuer qu'il s'agit d'une initiative du comité exécutif. Le comité exécutif n'amène pas d'initiatives à la table. Ce sont les associations membres qui transmettent les préoccupations et questions auxquelles l'exécutif et le Conseil auront à faire face.

Voici deux éléments qui rendent nécessaire une organisation d'arpentage nationale :

- Les premiers ministres ont réitéré leur engagement envers la mobilité de la main-d'œuvre et ont renforcé les termes de l'Accord sur le commerce intérieur en ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre. En août dernier, le directeur général du programme d'intégration au marché du travail de Ressources humaines et Développement social Canada, a invité le CCAG à une présentation et un débat d'experts sur la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces le 3 septembre 2008 à Ottawa.
- La Fédération internationale des géomètres (FIG) a demandé que le CCAG, sa préférence, soit le membre de la FIG.

Soumis avec tout mon respect le 25 août 2008

Selwyn L. Sanderson, président